

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - CLASSE 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: **rue des Cottages 102-104 à 1180 Bruxelles**

Identité du demandeur: **ACP Les cottages, rue des Cottages 102-104 à 1180 Bruxelles**

Objet de la demande:

<b>Régularisation des installations existantes</b>	
Comprenant 3 rubriques	Rubriques n° 40a – 88 3a – 152a
Nature de l'activité principale	<b>Parking en plein air de 12 places</b>

P.R.A.S.: zone d'habitation

L'enquête publique se déroule **du 11/12/2015 au 25/12/2015 inclus.**

**POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE  
CONCERTATION**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

- au plus tard **le 25/12/2015**
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier
----------------------------------------------------------------------------------------

A Uccle, le 01/12/2015

Par le Collège

La Secrétaire communale,      L'Echevin de l'Environnement,      Le Bourgmestre,

Laurence VAINSEL

Marc COOLS

Armand DE DECKER

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - CLASSE 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: **chaussée de Waterloo 1251 à 1180 Bruxelles**

Identité du demandeur: **spri Comme chez Papa, avenue des villas 97 à 1190 Bruxelles**

Objet de la demande:

Nouvelles installations	
Comprenant 2 rubriques	Rubriques n° 23a et 132a
Nature de l'activité principale	<b>Boulangerie</b>

P.R.A.S.: zone d'habitation à prédominance résidentielle

L'enquête publique se déroule **du 11/12/2015 au 25/12/2015 inclus.**

**POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE  
CONCERTATION**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Echevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE  
Service Environnement  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 Bruxelles

- au plus tard **le 25/12/2015**
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier
----------------------------------------------------------------------------------------

A Uccle, le 01/12/2015

La Secrétaire communale,                      Par le Collège  
L'Echevin de l'Environnement,                      Le Bourgmestre,

Laurence VAINSEL

Marc COOLS

Armand DE DECKER

